L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

THE FLOWERS COLLECTION

BUREAUX : rue de Chartres No. 3. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 1er MAI 1894. 67me Année.

Voitures et Harnais,
Voitures d'enfants
Bicycles,
R. P. RANDALL,
54 & 56 Baronne.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 1er MAI 1894.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00
Un abonné agent, à la semaine, avec les port.	

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Trois mois	1 00
Un mois	75

Pour les petites annonces de Demandes, Offres et Locations, etc. qui se soldent au prix fait de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Stephen J. Derbès, au jardin de M. J. M. Gerardel, coin des rues Adams et St-Claude, deux wagons, une charrette, deux mulets, deux chevaux, une moissonneuse, un rateau à foin, une machine à tourner le foin, une machine à vapeur pour irriguer et drainer, chassis, ustensiles de jardiniers divers et 800 fenêtres pour serre chaude.

L'ANARCHISTE HENRI.

Il n'est question aujourd'hui dans le monde entier que de l'anarchiste Henri; évidemment le plus sérieux de tous ceux qui ont été jusqu'à présent saisis par la police, relâchés ensuite, ou condamnés ou envoyés au bagne ou à l'échafaud. Le sort de ce misérable nous importe au fond, nous et des milliers d'autres comme nous. Ce qui intéresse le monde, ou plutôt ce qui doit le plus inquiéter quiconque raisonne et a quelque clairvoyance de l'avenir, c'est de connaître l'état d'âme de ce jeune homme qui représente exactement non seulement celui de toute la secte à laquelle il appartient, mais d'une infinité d'autres individus qui, dévorés du même ver rongeur, sont cependant retenus dans le devoir par le scrupule, par le manque d'énergie, par une invincible timidité naturelle.

Tout d'abord, il est évident que Henri avait une soif ardente de parvenir, d'arriver tout au moins à la notoriété. Il était inconnu; il voulait absolument l'être, et il faut convenir qu'il y a parfaitement réussi. Au fond de sa prison, il doit se croire grand comme le monde, puisqu'on laisse passer sous ses yeux tout ce qu'on écrit sur lui dans les deux mondes. Il ne peut prononcer une parole, dans ses échos on la répètent jusqu'aux antipodes. Il mourra heureux et fier, parce qu'il sait que l'on s'occupera de ses derniers moments; en tout cas, il meurt moins certainement que beaucoup de ses semblables qui, n'ayant pas plus que lui foi dans un autre monde, savent qu'ils disparaîtront tout entiers et ne laisseront rien d'eux après eux, bien qu'ils soient aussi capables et plus méritants, tandis que lui vivra, même après sa mort, comme vit encore Ravachol auquel on a fait une véritable renommée posthume.

Le second trait qui caractérise Henri, c'est qu'il nous apparaît devant la justice, c'est la haine implacable du Bourgeois qui, par ce seul fait qu'il est bourgeois, est nécessairement coupable et, à priori, mérite la mort. Ceci est plus difficile à expliquer. Tout d'abord, en supposant que la bourgeoisie constitue une classe à part—ce qui est faux—peut-on reprocher à un homme d'en faire partie par suite de circonstances indépendantes de sa volonté? La naissance peut être un malheur, jamais un crime. Le bon sens et la justice se révoltent contre une pareille idée.

Qui nous dira, d'ailleurs, où finit le peuple et où commence la bourgeoisie? Où est la ligne de démarcation qui les sépare? Ce n'est pas la naissance; une foule de ceux que l'on flétrit du titre de bourgeois sont sortis des couches les plus infimes de la société. Un heureux hasard, une entreprise réussie, une petite vente de commerce bien dirigée, un grand esprit d'ordre, de brillantes qualités intellectuelles, parfois certains avantages physiques ont contribué à les élever. Ce ne sont ni les Henri, ni les Ravachol qui empêcheront ces choses-là. Ce n'est pas la fortune; la moitié des bourgeois n'ont pas un sou vaillant; ils vivent au jour le jour de leur emploi ou de leur pension. On pourrait en citer des milliers même qui, après avoir eu une jeunesse brillante, achèvent leurs jours dans le prolétariat. Ce n'est pas même le patronat; ne conduit il pas trop souvent à la faillite, et ne rencontre-t-on pas dans la vie une foule de commis, de comptables, de contre-maîtres dont la vieillesse est plus assurée que celle du chef de la maison?

La Bourgeoisie! Est-ce que Henri lui-même qui s'en déclare le plus farouche ennemi, n'en avait pas tous les instincts, n'en éprouvait pas tous les besoins? Est-ce qu'il n'a pas, lui aussi, essayé de faire partie des classes dirigeantes, en se présentant à l'Ecole polytechnique? S'il n'en a pas échoué à l'examen oral, il serait entré dans le corps des ingénieurs ou dans l'armée, en qualité d'officier, en attendant la grade d'épinards sur l'épaule, la croix sur la poitrine, les trois étoiles d'or au collet.

Que signifie le besoin qu'il a manifesté de se présenter devant le public, tout de neuf habillé des pieds à la tête? N'est ce pas jouer un bourgeois et laisser forcer son horreur instinctive du prolétariat? Nous ne le lui reprochons pas, mais n'y a-t-il pas là toute une série d'inconséquences flagrantes?

Là, du reste, n'est pas le plus grand mal; il est dans le droit révolutionnaire que chacun d'entre nous aujourd'hui est qui, après s'être appelé souveraineté du but, est devenu la propagande par le fait. Si ce droit révolutionnaire à jamais pu exister, ce n'a pu être que dans l'ordre politique, en vue de rendre les peuples maîtres de leurs destinées. Il devrait être interdit dans l'ordre économique. Toute démocratie comme la France, par exemple, ou les Etats-Unis, a son avenir entre les mains. Si les réformes économiques, rêvées par tel ou tel groupe, ne s'accomplissent pas, c'est que les masses ne les comprennent pas et ne les désirent pas, et alors elles sont mauvaises ou, tout au moins, prématurées; ou bien, c'est que, affaibli par la vénalité ou la corruption, le peuple est incapable d'imposer sa volonté par ses votes et alors il est indigne de ces réformes qui lui deviendraient plus nuisibles qu'utiles.

Votre devoir est peut-être alors de travailler à éclairer ou à moraliser la société. Vous n'avez jamais le droit de la troubler par la révolution ou la violence.

Pourquoi ne se renseigne-t-on pas auprès de ses amis au sujet des cures qu'opère le Wilkinson Sulpheric Iron Tonic? N'en parlez pas à votre médecin, il se contentera de vous répondre que c'est bon, mais que, ce n'est pas une nature naturelle parce que la terre ne peut fournir un tonique aussi prodigieux, comme le prétend le professeur Mots.

Les sommités médicales recommandent la Salsepareille d'Ayer, comme le meilleur remède connu pour purifier le sang.

A propos de l'incendie de l'Hôtel St-Charles.

L'Hôtel St-Charles n'est plus. C'est une perte énorme pour la Nouvelle-Orléans. C'est une construction historique à laquelle se rattachaient de grands souvenirs, les uns brillants, les autres attristants. Mais si énorme que soit ce désastre, il n'est pas irréparable. Les travaux de reconstruction vont donner quelque animation à la Nouvelle-Orléans, pendant la morte-saison.

En fait, l'Hôtel St-Charles était mal construit, cela fait de doute pour personne, les corridors étaient étroits et obscurs. Toute cette vaste construction n'était massive qu'en apparence. Les murs intérieurs étaient légers; ils ne pouvaient empêcher les flammes de se propager à droite et à gauche, dans toutes les parties de l'édifice. Qu'importe une façade plus ou moins grandiose et fort contestée, si à partir du premier ou du second étage, les murs intérieurs n'ont aucune solidité et n'offrent aucune résistance aux attaques de l'incendie? N'oublions pas que les trois-quarts de nos bois de construction sont chargés de résine et plus inflammables que partout ailleurs. A peine léchés par les langues de feu, ils se transforment en brandons qui accélèrent le désastre.

Cette fois encore, on a éprouvé les lamentables effets des ascenseurs, espèces de tuyaux de cheminées très longs, très étroits qui produisent, de bas en haut, un puissant courant d'air et, par leur tirage, suivent les progrès des flammes.

Enfin, nous en croyons les hommes du métier qui ont une compétence indiscutable en pareille matière, depuis quelque temps presque chaque incendie un peu considérable se transforme totalement en désastre. A qui la faute? Aux pompiers actuels? Non certes; ce sont les mêmes hommes qu'auparavant. On a même fait un choix parmi les anciens—un choix excellent, nous assure-t-on; mais le personnel n'est pas assez nombreux. Il faudrait, ainsi que nous avons maintes fois d'hommes attachés à chacune d'elles. Le personnel étant trop faible, les opérations se font nécessairement avec trop de lenteur et, en pareil cas, il faut agir avec la rapidité de l'éclair. Quelles que soient la valeur et l'habileté des hommes de service, ils ne peuvent faire dans le même espace de temps une besogne qui exige un personnel double.

Ajoutons que la manie que l'on a actuellement d'élever partout des constructions de sept à huit, ou même dix étages exige des machines plus puissantes que celles que l'on possède depuis longtemps. Il y a là évidemment à faire deux réformes nécessaires: augmentation dans le personnel des pompiers, et perfectionnement dans les machines à éteindre les incendies.

Un Mot de M. de Bismarck.

Le Prince de Bismarck a pu jusqu'ici se résigner à la retraite, jamais au silence. Il lui arrive de temps en temps de lancer un de ces traits qui font toujours droit à leur but et, comme d'un coup de crayon, dessinent toute une situation. Il a dit dernièrement un mot qui n'a pas été assez relevé. A propos de la démission de M. de Caprivi, comme premier ministre, il y a deux ans, il s'est écrié, qu'un chancelier allemand qui n'a pas l'appui du ministère prussien est comme un danseur de corde se balançant dans les airs.

L'Europe, a-t-il ajouté, est comme un navire en mer qui doit toujours être préparé à l'action et dont l'équipage doit être prêt à tout instant à affronter la tempête.

Donc l'état de guerre existe toujours et il en résulte pour l'Empire la nécessité de la paix, armée à outrance. On n'a jamais mieux défini la situation. Tout cela prouve l'absurdité des velléités de désarmement que l'on attribuait récemment encore à Guillaume II. L'armée allemande vient d'être renforcée récemment. Si l'état de paix actuel qui n'est qu'un état de guerre déguisé, dure encore deux ans, nous pouvons nous attendre, avant trois années, à une demande de nouveaux renforts. C'est la conséquence fatale de la situation faite à l'Allemagne par M. de Bismarck. M. de Moltke a dit avec raison qu'il fallait cinquante ans de durée pour consolider l'Empire. Nous sommes encore loin de là.

INSTITUT KNEIPP
DE
Chinchuba, près Mandeville, Louisiane.

Ouverture le 1er Mai.

EAU DE SOURCE.

Guérison de toutes les maladies curables par les Traitements Naturels Kneipp, au moyen de l'eau de source. Maladies des reins (Bright's), Erysipèle, Asthme, Fluxion de Poitrine et ses suites, Rhumatisme articulaire aigu, le Typhus, lésions et blessures, Goutte et Rhumatisme, Maladies chroniques de l'estomac, Inflammations du foie, de la rate et des reins, Maladies de la peau, la tuméfaction des glandes et la Syphilis, Maladies nerveuses, troubles dans la circulation du sang, Malaria; dans les maladies qui sont la suite de l'abus des boissons alcooliques, de certains médicaments, comme la morphine, le chlorhydrate, le mercure, etc.

Téléphone dans l'établissement.

L'établissement est éclairé au gaz.

Table de premier ordre. Prix à la portée de tous. Prospectus envoyés sur demande.

Maurice Lafargue, directeur, 181 Canal.

Dr A. M. Béret, médecin, 510 rue St-Claude.

Consultations et analyse d'urine gratuites.

Revue des Deux Mondes.

Livraison du 15 avril 1894.

SOMMAIRE.

I.—Le Règne de l'Argent.—II.—Le Mysticisme et la Démocratie, par M. Anatole Leroy-Beaulieu, de l'Institut de France.
II.—Reine Fausse, deuxième partie, par M. Ad Chenevière.
III.—Un Portrait de l'Ancienne France, d'après un livre récent, par M. René Millet.
IV.—Un Jeune Littérateur Allemande, Gerhart Hauptmann, par M. Edouard Rod.
V.—A Propos de la Discussion sur la Révision Constitutionnelle, par M. le duc de Broglie, de l'Académie Française.
VI.—Maisons Hantées en Angleterre et en Amérique, par M. Alphonse de Calonne.
VII.—Les Méthodes de dressage du cheval de selle depuis la Renaissance jusqu'à nos jours, par M. F. Masany.
VIII.—Le Ministère des Colonies, par M. J. Challey Bert.
IX.—Revue littéraire.—Une nouvelle édition de l'Introduction à la Vie Devote, de Saint François de Sales, par M. René Doumic.
X.—Revues anglaises, par M. T. de Wyzewa.
XI.—Chronique de la quinzaine, Histoire politique et littéraire, par M. Francis Charmes.
XII.—Bulletin Bibliographique.

Entré hier à quatre heures dans un café-restaurant du boulevard, et aperçu Champoireau achevant son dessert:

—Comment! Encore à table à cette heure-ci!

—Je vais vous dire.... c'est mon troisième déjeuner....

—!!....

—Oui.... Figurez-vous que mon médecin me permet un seul cigare après chaque repas. Alors, pour pouvoir fumer à mon aise, je fais six repas par jour!

LOUISIANE.

Nous lisons dans le *Sugar Bowl and Farm Journal*, du 27 avril:

Après deux semaines de temps sec, qui ont permis d'achever, en grande partie les travaux des champs, nous avons eu, depuis quelques jours, des pluies, juste au moment où le sol en avait besoin. Nos planteurs commençaient à redouter une longue sécheresse.

La canne pousse rapidement. On ne se plaint ni du plant ni des souches. L'hiver a été doux et sec; il a été favorable à la conservation, en bon état, de la semence et des souches; si le temps se maintient favorable, la récolte de sucre sera considérable, car on a beaucoup fait de plant.

Les planteurs riziers ont presque achevé leurs semailles. Le riz est déjà sorti de terre. Jamais on n'en a si peu cultivé. La récolte en sera pauvre.

En revanche, on a semé plus de maïs qu'à l'ordinaire. Décidément, nos populations rurales songent avant tout à leur nourriture.

Quoi qu'il arrive, elles veulent avoir quelque chose à se mettre sous la dent, et le maïs bien traité est un excellent aliment.

L'avoine, les pommes de terre, les légumes en général sont abondants. Il n'y a que les fruits qui seront rares, à cause des gelées qui les ont tués.

—Il est de nouveau question de construire un chemin de fer le long du bayou Lafourche. Cette fois, le succès paraît certain. On le commencerait à la station Ronsseau sur le Pacifique du Sud; il irait rejoindre le village de Labadieville, sur la rive opposée du bayou. La première station est à six milles au-dessous de Thibodaux et la dernière, à neuf milles au-dessus. L'assemblée qui a eu lieu à ce propos était présidée par l'excellent gouverneur Knoblock. MM. H. Roger et E. G Robichaux ont été chargés d'aller trouver les planteurs sur les terres desquels le chemin projeté doit passer, pour leur demander leur appui. Si cet appui est accordé, il est hors de doute que l'on prolongera le chemin jusqu'à Donaldsonville, d'un côté, et jusqu'à Lockport ou au Cut-Off, de l'autre. Cette voie de communication offrirait un grand avantage aux planteurs sucriers qui y trouveraient un rapide moyen de transport. La culture de la canne en serait doublée, sur le bayou Lafourche.

—La Compagnie dite (Tèche RR. and Sugar Co.) de la paroisse St-Martin, qui exploitait la grande habitation Haron vient, par suite de la déplorable situation où les incertitudes de la politique économique du Congrès ont jeté l'industrie sucrière, par suite des retards apportés dans le paiement des primes, par suite du manque de confiance qui en résulte surtout, d'être obligée de passer entre les mains d'un receveur. C'est le Dr Knapp, un homme considéré et estimé qui était le directeur de cette entreprise. Voici comment il explique les causes de la découfiture de la compagnie, causes qui échappaient complètement à son contrôle:

J'ai l'honneur de vous annoncer que le Teche Railroad and Sugar (limited) est tombée entre les mains d'un receveur, par suite de ce fait que l'argent, que étaient engagés à verser des hommes sur la foi et la situation desquels on pouvait compter, n'a jamais été reçu.

La construction des chemins de fer a toujours reposé sur la vente de bons. Je m'étais rendu en Angleterre pour m'assurer que les bons de la compagnie pouvaient être placés en toute sécurité et j'avais reçu des réponses positives à cet égard. A mon retour, la compagnie fit des emprunts pour achever la ligne ferrée ainsi que l'usine. En de nombreux cas j'ai engagé mon mon propre crédit, comptant, avec la plus entière confiance que l'argent pourrait être prélevé, aussitôt que les bons seraient arrivées en Angleterre. Nos sécurités sont arrivées en Angleterre en Octobre et ont été bien accueillies malheureusement, au même moment, il se déclarait de nombreuses faillites en Amérique et on y préparait une législation très défavorable à l'industrie sucrière. L'argent ne vient pas. Nos efforts pour nous assurer l'argent nécessaire durèrent jusqu'au 1er mars. Il devint alors évident qu'on ne pouvait faire aucun emprunt ni en Angleterre ni en Amérique sur des propriétés sucrières et que le seul moyen de salut pour tous les intéressés était de remettre le tout entre les mains d'un receveur, jusqu'à ce que les législateurs, à Washington, eussent statué sur la situation de cette industrie. Rien de cela n'affecte la banque de Calcasieu et mes relations avec cette banque; mais ma situation financière en est affectée. Je me trouve dans une position fausse; bien m'est difficile d'occuper une présidence de banque qui ne reposerait pas sur mes actions, mais simplement sur votre bon vouloir et votre courtoisie."

Et voilà les conséquences d'une fausse législation dirigée par des gens qui obéissent à un maladroit esprit de système.

SIX SUICIDES EN UN JOUR.

Une véritable épidémie de suicides sévit en ce moment dans le Royaume-Uni. Voici le bilan des désespoirs d'un seul jour dressé par les journaux:

A Hammersmith, Martha Soder, âgée de quarante-neuf ans, comparait devant le coroner sous l'inculpation d'avoir voulu se couper le cou; à Willesden, on trouva dans un compartiment de chemin de fer le cadavre d'un monsieur bien mis qui s'est brûlé la cervelle; à Hamilton place, un vieillard déguenillé se jette sous un camion; à Lincoln, William Sivers essaye de tuer sa logeuse à coups de hache, puis s'ouvre la gorge avec un couteau; à Storkport, le fils d'un boucher âgé de dix neuf ans, se pend à la place d'une carcasse de porc; à Athy (Irlande), le jeune Mullins remplit de poudre un bouchon creux de porter, le place dans sa bouche, y met le feu et meurt dans d'atroces souffrances.

UN EMOUVANT SUICIDE.

Un suicide, entouré des circonstances les plus émouvantes, a eu lieu au moulin de Penmarch, en Saint Frégant.

Ces jours derniers, la jeune Gabrielle Thomas, âgée de treize ans, gardait les bestiaux au bord d'étang de Penmarch quand elle vit son frère Sezny, âgé de dix-sept ans, entrer tout habillé dans l'étang.

Celui-ci marcha jusqu'à ce qu'il eut de l'eau jusqu'au cou, puis revint sur le bord et s'approcha, tout ruisselant, de sa sœur: "Où est mon frère René? lui dit-il?"—"Je ne sais pas, lui répondit-elle sœur. Mais quel jeu joues-tu là et pourquoi viens tu d'entrer tout habillé dans l'étang?"—J'ai l'intention de me noyer, et je vais sur-le-champ mettre mon projet à exécution."

A peine avait-il dit cela que le malheureux se dirigea en courant vers la chaussée et se précipita dans l'eau.

La petite bergère se mit à crier de toutes ses forces: "Au secours! mon frère se noie!"

Les frères Cabon l'entendirent et arrivèrent à la hâte; Sezny avait, à ce moment, définitivement disparu, après être revenu une seule fois sur l'eau.

Les deux hommes prirent un grappin, l'attachèrent au bout d'une corde et fouillèrent à l'endroit que leur indiqua Gabrielle Thomas, et où il y avait environ cinq mètres d'eau; ils parvinrent bientôt à accrocher le cadavre et le ramenèrent sur la rive. La ils firent tout leur possible pour rappeler le noyé à la vie; mais ce fut en vain.

DINER GRAS ET DINER MAIGRE.

On sait qu'un grand dîner a été donné, vendredi, le 13 avril, à la cour de Vienne, en l'honneur de l'empereur allemand. Un journal reçoit sur le service et le double menu de ce dîner des détails curieux.

Quoique les convives fussent près de quatre-vingts, tout le service fut servi dans des plats d'or et des assiettes d'or. Les surtouts et vases formant la décoration de la table étaient également en or massif.

On a véritablement servi deux dîners différents, à cause du vendredi: un dîner maigre et un dîner gras. A côté de chaque assiette, on avait placé deux menus: le "menu du maigre," un simple carton blanc portant l'aigle impériale en relief; le "menu du gras" décoré des ornements d'or habituels et ayant l'aigle également en or.

Lorsque S. M. François-Joseph et ses hôtes eurent pris place, les maîtres d'hôtel demandèrent à chaque convive quel dîner il désirait; sur sa réponse, ils enlevaient celui des deux menus qui n'était plus nécessaire.

Les seules personnes qui firent maigre furent: S. M. François-Joseph, l'archiduchesse Caroline qui est toujours abbesse de Prague, et les deux cardinaux invités, les archevêques de Vienne et de Prague.

Tous les autres convives choisirent le dîner gras.

BOUSQUET.—Décédée, vendredi, le 27 avril 1894 à 4 heures 40 minutes de l'après-midi, MARIE ROSA BOUSQUET. Agée de 42 ans, sœur de Jean A. Bousquet, traiteur de Biloxi, Mississipi.

HODGSON.—Décédé, hier, à 5 heures de l'après midi, JOSEPH CLIFFORD, enfant de J. C. HODGSON et d'AMELIA DUPEIRE. Les funérailles auront lieu aujourd'hui, à 4 heures 30 de l'après midi. Le convoi partira de la résidence de ses parents, No 1188 rue des Magasins.

TU-KALON! TO-KALON!

Ne buvez rien autre chose; mais buvez-le pur. C'est le fameux To Kalon de

PAUL N. VERNEUILLE,
Seul Agent,
129 rue Royale, coin Toulouse.

Etat Trimestriel
—DE LA—

Banque des Citoyens
De la Louisiane,
DÉPARTEMENT DE BANQUE,
A la clôture des affaires, le 30 avril 1894.

ACTIF.

Propriétés foncières	$151 604 35	
Bons et actions	27 946 14	
Dettes suspendues	53 912 22	
Prêts et escomptes	385 525 51	
		$618,988 22
Prêts sur demande	$222 971 14	
Echéance	106,289 12	
Chèques du Clearing House, circulation et numéraire	240,784 67	
		570,043 93
		$1,189,032 15

PASSIF.

Capital actions	$380,200 00	
Profits indivis	102,235 45	
		$482,435 45
Dividendes non payés	$1,553 30	
Dû aux déposants	705,043 40	
		706,596 70
		$1,189,032 15

Je jure solennellement que l'état ci-dessus est correct, au mieux de ma connaissance et croyance.

A. A. LELONG, Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.

Juré et signé sous serment par devant moi, ce 30me jour d'avril 1894.

EDGAR GRIMA, Notaire Public.

Nous, les soussignés, comité nommé pour examiner l'argent comptant dans les voutes de la banque, avons examiné et trouvé celui-ci correct, à savoir: deux cent quarante mille sept cent quatre-vingt-quatre 67-100 dollars.

H. C. BOUCHER,
ERNEST PRAGST.

1er mai—1f

AVIS.

Le bureau général du Louisville & Nashville R. R est actuellement au No 100 rue du Canal, et les billets sont maintenant en vente et les connaissements seront signés à ce local, entre Camp et St-Charles, à côté de la Banque Nationale Germania.

JOHN KIKKENNY, D.P.A.
V. C. SHEPARD, G. A.

1er mai—

Crescent Democratic Club.
No 1 University Place.

Nouvelle Orléans, 1er mai 1894.

Assemblée annuelle à la Salle du Club, le jeudi 3 mai, à 7 h. 30 P. M.

JOHN FITZPATRICK, Président.
C. L. DE FUENTES, Secrétaire
1er mai—1 2 3.

Fluide Antiseptique.

Muni d'un certificat du Bureau de Santé de la Louisiane, je recommande au public de se servir de mon fluide antiseptique à laver. On y trouvera de grands avantages tels que la facilité et la rapidité du travail et la désinfection complète de tout linge qui aurait servi à des malades ou qui serait infecté de toute saleté repoussante. Sous ce point de vue, il est surtout recommandable aux buanderies publiques où l'on peut recevoir du linge de personnes inconnues qui pourrait se mêler dans l'exécution du travail. Pour la toilette il est très favorable à l'embellissement et la santé de la peau.

Propriétaire, J. P. Jacob, coin des rues Derbigny et St-Philippe.

Agent vendeur, Cha Vanney, coin des rues Urquhart et Musique.

A vendre chez les épiciers et les pharmaciens.

1er mai—1m

Avis.

Une élection pour sept Directeurs de la New Orleans Brewing Association aura lieu au Bureau de la Compagnie No 3, rue Carondelet, le MARDI, 8 mai 1894, de 10 heures A. M., à 2 P. M.

ERNEST PRAGST, Secrétaire.

28avril—28 au 8 mai inc

PARFAIT DANS TOUS SES DETAILS.

Hôtel Grunewald

Rue Baronne, près Canal.

PLAN EUROPÉEN.

W. W. HOWD, Manager.

10 avril—10 au 1er mai

Mme. J. H. Horsnyder, 152 Pacific Ave., Santa Cruz, Cal., écrit:

"Quand j'étais enfant et que j'allais à l'école à Reading, Ohio, j'eus une sérieuse attaque de fièvre cérébrale. A ma convalescence je m'aperçus que j'étais complètement chauve et pendant longtemps, je craignis de rester ainsi pour toujours. Des amis me conseillèrent l'usage de la Vigueur des Cheveux d'Ayer, ce que je fis, et bientôt mes cheveux

Commencèrent à pousser,

et j'ai maintenant une luxuriante chevelure, ayant tourné cependant du blond au châtain foncé."

"Après un accès de maladie mes cheveux tombèrent à plein peigne. J'employai deux bouteilles de la

VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER,

et maintenant j'ai des cheveux d'un mètre de long, abondants et épais. J'ai recommandé cette préparation à d'autres personnes qui ont obtenu les mêmes bons résultats."—Mme. Sidney Carr, 1960 Regina St., Harrisburg, Pa.

"Je fais usage depuis plusieurs années de la Vigueur des Cheveux d'Ayer et ai toujours obtenu des résultats satisfaisants. Je sais que c'est la meilleure préparation qui existe pour la chevelure."—C. T. Arnett, Mammoth Spring, Ark.

Vigueur des Cheveux d'AYER,

Préparée par le Dr. J. C Ayer & Cie., Lowell, Mass.

AVIS LÉGAUX.

AVIS

Est par le présent donné en vertu de l'article 48 de la Constitution de l'intention de présenter à la prochaine session de l'Assemblée Générale, un projet de loi pour établir et créer un Bureau de Commissaires d'Incendie pour la paroisse d'Orléans; pour définir ses pouvoirs et révoquer toutes les lois contraires, surtout la section 74 de la charte de la ville

22 avril—22 28—mai 5 12 19 24

AVIS est par le présent donné, qu'une demande sera faite à la Législature de la Louisiane à sa session de 1894 pour le passage d'un acte autorisant le Bureau de Liquidateurs de la dette de la ville à collecter les revenus non payés de la Ville de la Nouvelle-Orléans antérieur à l'année 1892, verser le dit montant au dit Bureau et mentionnant de quelle manière le dit revenu sera appliqué.

21 av—6f en 30 j

AVIS est par le présent donné qu'à la prochaine session de la Législature un bill sera introduit pour amender l'acte No 18 de 1886, comme comme Loi du Dimanche (Sunday Law), pour qu'elle ne s'applique pas aux villes et villages de vingt-cinq mille habitants ou plus.

15 avril—15 22 29—mai 6 13

AVIS.

Il sera présenté à la prochaine session de la Législature de l'Etat de la Louisiane un acte pourvoyant au drainage de la ville de la Nouvelle Orléans.

14 avril—30f

ANNONCE JUDICIAIRE.

Avis est dûment donné par le présent conformément à l'Article 48 de la Constitution de la Louisiane de l'intention de présenter et de demander l'adoption par la Législature de cet Etat, à sa prochaine session, d'un acte pour forcer les différents chemins de fer de la ville de la Nouvelle Orléans, de pourvoir à et de mettre un conducteur dans chacun de leurs chars ou tramways faisant le service dans les diverses lignes et de prescrire des pénalités pour la violation du dit acte.

4 avril—4 16—mai 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Avis est dûment donné par le présent, conformément à l'article 48 de la Constitution, de l'intention de présenter et pour l'adoption par la Législature de cet Etat, à sa prochaine session, d'un acte pour amender, altérer ou rappeler les différents actes relatifs au pavage renfermés dans la charte de la ville, et les actes subséquents à cela, ou pour rappeler les dits statuts et empêcher autres actes relatifs au pavage.

Escarpment

8 avril—3 f en 30 jours

AVIS est par le présent donné, ainsi que la requiert l'Article 48 de la Constitution, de l'Etat que demande sera faite à l'Assemblée générale de paiement du jugement rendu contre l'Etat de la Louisiane par l'ancienne Sixième Cour de District, paroisse d'Orléans, dans l'affaire No 10 031, en faveur de J. W. McCracken, pour la somme de $1,259, intérêt et dépens.

W. H. SEYMOUR,
Administrateur.

15 avril—5 f en 30 j

AVIS SPECIAL.

Nouvelle-Orléans, 9 Avril 1894.—Avis est ici donné que le Bureau de la Liquidation de la Dette de la Ville de la Nouvelle-Orléans, demandera à la Législature de l'Etat de la Louisiane, à sa session en mai 1894, de passer les lois requises pour autoriser le Bureau à encourir et à payer tout frais nécessaires ou convenables pour mettre sur le marché, en cet Etat ou ailleurs, et pour négocier tel montant des Bons Constitutionnels de Quatre pour cent qu'il sera nécessaire pour pourvoir des fonds pour le rachat ou le retrait des anciens bons valides de la ville de la Nouvelle Orléans, sujets à être rachetés à partir du 1er Janvier 1895.

R. M. WALMSLEY,
Président.
Secrétaire. 11 avril—30f

P. LABAT,
Acquéreur des Caves Bordelaises.
Il a transféré les dites Caves
AU No 234 RUE PRIEUR,
Coin Bayou Road.
Et prévient ses amis, connaissances et le public en général, qu'il est toujours prêt à leur servir comme par le passé, les meilleurs vins et liqueurs à des prix modiques.
4 mars—1 an.

EUROPE.

En vente, billets d'aller et de retour, pour tous points, sur n'importe quelle ligne de vapeurs, ainsi que traites et mandats.

FRANK J. ORFILA & Cie.,
AGENTS,
19 rue du Camp.
Succursale, coin Bourbon et Toulouse.
L. P. BOUBY, Gérant.
27 sept—1 an.

E. BARBIER,
Horloger - Bijoutier
60, rue Royale, 60
Entre Bienville et Conti.
Grand assortiment
DE
MONTRES,
PENDULES,
DIAMANTS,
BIJOUTERIE.
Lunettes et Pince-nez.

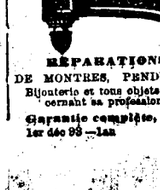

RÉPARATIONS
DE MONTRES, PENDULES,
Bijouterie et tous objets concernant sa profession.
Garantie complète, Prix modérés.
1er déc 93—1an

C. LAZARD & CO, LTD,
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Canal et North Peters.
10 mars—1 an—Dim Mar Jeu Sam

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux lieis de la rue du Canal, 2me district
1er nov 92—1 an—mer.ven.dim

SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS
CRÈME-ORIZA
BLANCHIT la PEAU, lui donne la TRANSPARENCE et le VELOUTÉ de la JEUNESSE
Détruit les Rides
PARFUMERIE ORIZA
de L. LEGRAND
Inventeur du Produit VÉRITABLE et accrédité ORIZA-OIL
11, Place de la Madeleine, Paris
SE TROUVE DANS TOUTES LES MAISONS DE CONFIANCE

Batteries de cuisine
Réduites à $5.00.
Tuyaux de 50 pieds avec bec et touret pour jardin, $5.00.
Tuyaux en fil de fer de 50 pieds avec bout et touret, $6.00.
Baignoirs à $5.50 et plus.
JULIUS LOEFFLER,
Plombier et installations de gaz et de machine à vapeur.
44 RUE ROYALE--Téléphone 1498.
NOUVELLE-ORLEANS, Lne.
av—1an—dim et mer

HY WELLMANN, Président. CHAS H. SCHENCK, Vice Président.
BANQUE D'ÉPARGNES TEUTONIA,
(TEUTONIA SAVINGS BANK.)
RUE ST-CHARLES, NE
Reçoit des dépôts D'UN DOLLAR et au dessus tous les jours de 9 h. du matin à 3 h. de l'après midi, et en outre, le lundi, de 5 h. à 7 h. de l'après midi.
Intérêt, au taux de TROIS POUR CENT par an, payable tous les six mois APRÈS TROIS MOIS.
W. W. WEISS, Caissier.
16 sept—1an

Compagnie d'Assurances PHŒNIX de Hartford, Conn.
—SUCCESSEURS DE LA—
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Actif, valeur réelle $5,826,322
Pertes réglées à la Nouvelle Orléans, ainsi que le font les Compagnies locales.
JULES TUYES, Agent-Résident.
29mai—1an 39 RUE CARONDELET.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
Gustaf R. Westfeldt, L. U. Fallon, Lucas E. Moore. C. M. Soria.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire
12 nov—92—1 an J. G. PEPPER, Député Sous-Secrétaire.

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
No 68 rue Royale.
Capital payé $300,000 00
Actif, 1er janvier 1894 969,967 35
Surplus 186,018 75
J. WALLACK JOHNSON, Gérant. CHS. LAUDUMIEY, CHS. D. FOUCHER, OCTAVE LABARRE.
18 juin 93—1 an

Bains de vapeur turcs et russes.
BAINS Pour Messieurs de 8 a. m. à 11 a. m., tous les jours excepté aux heures des jours réservés aux Dames.
Aussi Bains chauds et froids de soufre liquide.
Etablissement ouvert les Dimanches jusqu'à 4 p. m. A trois lieis de la rue du Canal.
Nos 102 à 106 RUE CONTI
EUG. GAUPP, Propriétaire. BAINS
27 juil 1 an

PIANOS PLEYEL
Venant d'arriver de Paris. Venez les voir et entendre leur admirable son.
Plus Beaux Que Jamais!
L. Grunewald & Co
Limited.
127 rue